

Lagny sur Marne : cocktail molotov contre les tentes illégales destinées aux prières de rue illégales

écrit par Christine Tasin | 7 août 2017

Lagny sur Marne est un centre de radicalisés, la mosquée a donc été fermée... Logique.

<http://resistancerepublicaine.com/2016/08/21/dissolution-de-la-ssociation-des-musulmans-de-lagny-sur-marne-confirmee-par-le-conseil-detat/>

<http://resistancerepublicaine.com/2017/01/06/letrange-association-des-musulmans-de-lagny-qui-travaillait-avec-amnesty-et-le-secours-catholique/>

Protestation des musulmans, les pauvres malheureux n'ont plus de mosquée pour faire leur prière (qu'ils peuvent faire chez eux, pourtant...) et ils ont occupé la rue avec leurs culs levés pendant des semaines...

Collomb se tait...

<http://resistancerepublicaine.com/2016/10/17/cazeneuve-ne-fait-rien-contre-les-prieres-de-rue-de-lagny-sur-marne-apres-fermeture-de-la-mosquee/>

Nous apprenons donc que, depuis, ils ont carrément installé des tentes dans la rue pour leurs damnées prières pour que juifs, mécréants, et autres chrétiens soient pourchassés.

Alors, un justicier masqué a fait ce que Collomb et sa clique se refuse à faire : faire disparaître ces verrues illégales et scandaleuses.

Enfin, non, il n'a pas fait, il a raté son coup. Seuls des tapis de prières ont été brûlés.

Mais l'auteur, inconnu à ce jour, va être poursuivi activement, pensez, s'attaquer à un bien appartenant à des délinquants occupant illégalement un terrain, c'est grave, docteur. Très grave. Si la présumée victime est musulmane. Comme d'hab.

*Une enquête a été ouverte par le parquet de Meaux pour « **dégradation de bien d'autrui** par moyen dangereux ». « Avant le ramadan, **des musulmans se sont installés sans autorisation sur ce terrain** désaffecté appartenant à l'État, auparavant occupé par des gens du voyage puis des Roms », a expliqué à l'AFP le directeur de cabinet du maire de Lagny-sur-Marne, Pierre Tebaldini.*

Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles en Macronie.

On osera espérer que le justicier masqué, qui n'a blessé personne, qui a juste essayé de faire disparaître des tentes inhabitées et leurs tapis de prières illégaux échappera à la police. Parce que, si un patriote a pu écoper de 6 mois de prison ferme pour des lardons dans une boîte aux lettres, je ne vous dis pas ce qui attend celui qui a usé de cocktail molotov contre une tente contenant des tapis de prières...

Lagny-sur-Marne: les tentes des prières de rues visées par des cocktails Molotov

Deux bouteilles pourraient être l'origine de l'incendie, alors que la mosquée de la ville, présentée comme un foyer d'idéologie radicale, a fermé en 2015.

© afp.com/sarah brethes Des musulmans prient dans une cour à Lagny-sur-Marne...

Des tentes qui abritent des prières de rue à Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne), où [une mosquée « radicale » a été fermée fin 2015](#), ont été la cible de cocktails Molotov vendredi, a-t-on appris dimanche de

source judiciaire. « Deux bouteilles qui pourraient être les éléments déclencheurs de l'incendie » ont été retrouvées au petit matin. Seuls « des tapis de prière roulés » ont brûlé, a poursuivi cette source, confirmant une [information du Parisien](#).

Une enquête a été ouverte par le parquet de Meaux pour « dégradation de bien d'autrui par moyen dangereux ». « Avant le ramadan, des musulmans se sont installés sans autorisation sur ce terrain désaffecté appartenant à l'État, auparavant occupé par des gens du voyage puis des Roms », a expliqué à l'AFP le directeur de cabinet du maire de Lagny-sur-Marne, Pierre Tebaldini.

Un « foyer d'idéologie radicale »

La mosquée de Lagny, présentée par le gouvernement comme un « foyer d'idéologie radicale », avait été la première mosquée fermée en France après [les attentats de novembre 2015](#). Vingt-deux interdictions de sortie du territoire et neuf assignations à résidence d'individus radicalisés » avaient été prononcées dans le cadre de l'état d'urgence, début décembre 2015.

Dans la foulée, l'association qui gérait le lieu avait été dissoute, une mesure inédite en France, selon les autorités. Depuis la fermeture du lieu de culte, la mairie en appelle à l'État pour « empêcher » les prières de rue. En décembre dernier, le ministère de l'Intérieur lui a recommandé de « mettre un local à disposition » des musulmans.

La commune de Lagny, voisine de Disneyland Paris, fait désormais figure d'épicentre d'un département « à risque » où, fin 2016, 275 personnes étaient suivies dans le cadre de la lutte contre la radicalisation violente, et une dizaine assignées à résidence, selon une source judiciaire, contre cinq en Seine-Saint-Denis.

<http://www.msn.com/fr-fr/actualite/france/lagny-sur-marne-les-tentes-d-es-prieres-de-rues-visées-par-des-cocktails-molotov/ar-AApxmKg?li=BB0JIji>